



La Ville de La Sarre est à la recherche
d'étudiants/d'étudiantes pour :

AIDE-JOURNALIER/AIDE-JOURNALIÈRE AUX TRAVAUX PUBLICS 2 postes (emploi d'été – temps plein 39 h/semaine)

Mandat

La Ville de La Sarre est à la recherche de deux étudiant(es) aide-journalier(ères) aux travaux publics pour une période de 8 à 10 semaines pendant la période estivale. Sous l'autorité du superviseur aux travaux publics ou de son représentant, l'étudiant(e) sera affecté(e) à divers travaux de voirie afin d'assister l'équipe en place.

Principales tâches

- Effectuer des travaux de peinture ;
- Effectuer l'entretien de divers espaces reliés à la voirie ;
- Aider au transport de matériel et de marchandises ;
- Agir en soutien à l'équipe des travaux publics dans différentes tâches au quotidien ;
- Répondre à toutes autres tâches connexes.

PROFIL RECHERCHÉ

- Avoir de bonnes capacités physiques pour le travail manuel ;
- Aimer travailler à l'extérieur ;
- Faire preuve de disponibilité, de débrouillardise et de dynamisme ;
- Être capable de travailler en équipe.

EXIGENCES

Formation et exigences :

- Être étudiant(e) au secondaire ou d'un niveau supérieur ;
- Détenir un permis de conduire valide classe 5.

Conditions de travail

- Emploi d'été à temps plein d'une durée de 8 à 10 semaines.
- Horaire de travail : 39 heures semaine du lundi au jeudi de 7 h à 12 h et 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 7 h à 12 h, mais peut varier selon les besoins du service.
- Taux horaire : de 17.10 à 17.60 \$.
- Date de début d'emploi : en juin 2025, au plus tard le 23 juin 2025.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ou remplir le formulaire web au www.ville.lasarre.qc.ca/ma-ville/administration/carrieres/ **avant le mardi 18 mars 2025 à 8 h.**

Par courriel : rh@ville.lasarre.qc.ca

Par la poste : Ville de La Sarre
Service des ressources humaines
201, rue Principale, La Sarre (Qc) J9Z 1Y3

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt, toutefois, nous communiquerons uniquement avec les candidats sélectionnés pour l'entrevue.

La Ville de La Sarre respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.